Association **I**nternationale des **A**nciens
des **C**ommunautés **E**uropéennes

AIACE Section Belgique

N° 37 Janvier – Février – Mars 2007

Bonne année - Glückliches neues Jahr - Happy New Year

Bulletin de liaison de la Section Belgique de l'AIACE

Rue de la Loi 200 - B 1049 Bruxelles - Belgique - Bureau SC 29 00/33 - ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu

Association **I**nternationale des **A**nciens
des **C**ommunautés **E**uropéennes

AIACE Section Belgique

Sommaire n° 37

Janvier – Février – Mars 2007

❖ **Editorial - Ten geleide** 1-2

❖ **La vie de l'AIACE**
- *Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail* 3
- *Les délibérations du Conseil d'administration de l'AIACE Internationale* 4
- *Les conférences de l'Association, conférence de Monsieur Rifflet* 5
- *De bonnes nouvelles du côté de la Caisse Maladie* 7
- *Rue de la Science, inauguration de nos locaux* 9
- *Excursion de l'AIACE, une semaine à Marrakech* 9

❖ **L'Europe et nous**
- *50e anniversaire de la signature des Traités de Rome* 11
- *The signature of the Rome Treaties, témoignage d'un "ancien"* 12
- *Il était une fois à Strasbourg* 13
- *Des citoyens prennent position sur le siège du Parlement européen* 13
- *Conférence de J. Pisani-Ferry, les finalités de l'intégration européenne* 14

❖ **Le saviez-vous ?**
- *Savez-vous pour quoi le Taxi s'appelle Taxi ?* 16
- *Europalia – Europe en 2007 à Bruxelles* 18
- *La mémoire de l'Europe sur internet* 19

❖ **A propos d'un logo**
- *Il est beau mon logo ?* 20
- *Logomachie* 21
- *Whåt løgø?* 22

❖ **Infos pratiques**
- *L'AIACE accessible sur la Toile* 23
- *Le Yoga: recherche de l'harmonie* 24
- *Maison de repos* 24
- *Envie d'évasion ?* 25
- *Demande d'accès à l'Intranet de la Commission (IntraComm)* 26
- *Recevoir Commission en direct et demander l'accès à IntraComm* 27

❖ **Contributions des lecteurs** 29

❖ **Rions un peu** 30

Editorial

Le populisme nouveau est arrivé

Depuis quelque temps, les forces populistes semblent se réveiller dans plusieurs pays d'Europe centrale devenus membres de l'Union européenne en 2004 ou, plus récemment, en janvier 2007. Durant la période soviétique, le nationalisme n'avait pas droit de cité, il était incompatible avec la fraternité qui était supposée régner entre les pays dits "socialistes". Or voilà que de larges couches populaires, dont les sentiments sont attisés par des leaders politiques peu soucieux de nuances, redécouvrent et idéalisent le passé de leurs pays. On leur explique que l'Europe ne leur apporte pas les bienfaits promis et qu'il n'y a pas de raison d'accepter la tutelle de "Bruxelles" après le joug que leur imposa Moscou. Il est vrai que la disparition du communisme n'a pas profité à tout le monde et qu'il y a beaucoup de laissés pour compte dans ces pays. Il est vrai aussi que d'anciens responsables communistes se sont convertis un peu rapidement à la social-démocratie et continuent souvent à peupler les allées du pouvoir. Certains d'entre eux se sont carrément enrichis à la faveur des privatisations et n'hésitent pas à s'afficher.

Le phénomène populiste affecte très peu un pays comme la Finlande, une démocratie solide ayant résolument fait le choix de l'Europe. Et pourtant c'est la présidence finlandaise du second semestre 2006 qui s'est fait remarquer par une proposition aussi surprenante que démagogique : supprimer d'ici 2013 quelque 1.700 postes de la Commission européenne. Aucun débat sur les politiques ou priorités n'a précédé cette proposition, aucune explication n'a été donnée par nos amis finlandais à l'appui de leur proposition. Quelle mouche les a donc piqués ? Pensent-ils qu'on peut supprimer ces postes parce qu'ils sont inutiles ?

Surprise aussi parce que la proposition finlandaise a suivi de près l'adoption, de haute lutte, des perspectives financières 2007-2013. Elle a été fermement rejetée par la Commission. Mais c'est le genre d'initiative qui risque fort d'alimenter une fois de plus le débat récurrent sur le prétendu monstre bureaucratique bruxellois. Elle donnera des arguments à tous ceux qui, soit au sein du Conseil, soit dans les électorats populistes, n'aiment pas une Commission forte. Pour notre part, nous serions étonnés de trouver parmi les adhérents de notre association des collègues estimant qu'ils étaient trop nombreux à l'époque où ils travaillaient dans les services de la Commission.

Daniel Guggenbühl
Président

Ten geleide

Populisme nieuwe stijl

Sinds enige tijd schijnen populistische krachten de kop op te steken in verscheidene Centraal-Europese landen die in 2004 lid zijn geworden van de Europese Unie, of, nog recenter, in januari 2007. Gedurende het sovjettijdperk was nationalisme ongewenst, het was onverenigbaar met de broederschap die geacht werd te heersen tussen zogeheten "socialistische" landen. En wat zien we nu? Brede lagen van de bevolking wier gevoelens aangewakkerd worden door politieke leiders die het niet zo nauw nemen, herontdekken en idealiseren het verleden van hun landen. Men legt hen uit, dat Europa hen niet de beloofde weldaden brengt en dat er geen reden is de "voogdij" van Brussel te aanvaarden na het juk van Moskou te hebben afgeschud. Nu is het juist, dat de verdwijning van het communisme niet iedereen voordeel heeft gebracht en dat velen in deze landen er maar bekaaid van af gekomen zijn. Ook is het waar, dat vroegere communistische kaders zich wel zeer snel tot de sociaal-democratie hebben bekeerd en vaak ook verder machtsposities bekleden. Sommigen onder hen hebben zich gewoonweg verrijkt dankzij privatiseringen en steken dat niet onder stoelen of banken.

Populisme is een verschijnsel dat heel weinig voorkomt in een land als Finland, een solide democratie die resoluut voor Europa gekozen heeft. En toch is het juist het Finse voorzitterschap van het tweede halfjaar van 2006, dat ophef veroorzaakte door een even verrassend als demagogisch voorstel: tot 2013 ongeveer 1700 arbeidsplaatsen schrappen bij de Europese Commissie. Zonder enig debat over beleidslijnen of prioriteiten voorafgaand aan dit voorstel, zonder enige uitleg van onze Finse vrienden ter ondersteuning van hun voorstel. Wat heeft hen bezield? Denken ze dat men deze posten kan afschaffen omdat ze nutteloos zijn?

De verrassing was des te groter omdat het Finse voorstel kwam kort nadat, niet zonder slag of stoot, de financiële perspectieven voor 2007-2013 waren aangenomen. De Commissie heeft het ferm van de hand gewezen. Maar dit soort initiatieven zou wel weer eens het regelmatig terugkerende debat over het zogenaamde Brusselse bureaucratiemonster kunnen aanwakkeren. Het verschaft argumenten aan al diegenen, die hetzij in de Raad, hetzij bij de populistische kiezers, niet veel op hebben met een sterke Commissie. Ons zou het sterk verbazen als wij onder de leden van onze vereniging collega's zouden vinden, die de indruk hadden met te veel te zijn toen ze bij de Commissiediensten werkzaam waren.

Daniel Guggenbühl
Voorzitter

❖ La vie de l'AIACE

♦ Le Conseil d'administration de la Section Belgique au travail

Yvette Demory

C'est jeudi, presque 10h00. On s'agite au Secrétariat, on se salue, on entre, on sort, on cherche des documents. Le calme revient ; on se croise maintenant dans les couloirs, l'ascenseur porte au 2ème étage du SC29 quelques retardataires, serviette ou papiers à la main…

La salle est accueillante, claire, spacieuse. La lumière du jour entre à profusion ; les néons sont éteints. A gauche, des tables réunies forment un ensemble unique et imposant autour duquel 14 sièges attendent. Le service à café des grandes occasions trône entre les plateaux de biscuits dont l'odeur fade et sucrée est une invitation à prendre place. Dans le thermo traditionnel, le café se tient au chaud.

Il est 10h 00. A l'heure précise, le Président contrôle de l'œil les présences. Ouf, le quorum est atteint, il tiendra séance ; 3 absences … il y a une autre vie derrière l'AIACE… Mais conscients de leur rôle d'élus, la plupart des administrateurs réservent à leurs fonctions le temps qu'il faut dans leur agenda respectif. Car c'est ici que se dessine la vie courante de l'AIACE - section Belgique. Chacun y apporte un peu de lui-même sous le contrôle général du Président, qui fait entériner les décisions prises. Tout ce qui se dit est acté dans le procès-verbal rédigé à l'issue de la réunion, distribué ensuite aux administrateurs et aux Secrétaires bénévoles. Personne ainsi ne peut prétendre « ignorer la loi » !

Aujourd'hui, comme d'habitude d'ailleurs, le Président lit l'Ordre du Jour et demande son approbation. Pas de points divers ? Le PV de la réunion précédente étant également approuvé, le Président entre dans le vif du sujet avec un résumé de la réunion du CA de l'Internationale qui a eu lieu les 13 et 14 novembre et à laquelle il a assisté avec deux vice-président(es). Les activités culturelles sont abordées, point au cours duquel le cénacle passe en revue les actions passées et futures, conseille, questionne, suggère, félicite, etc…

Les actions sociales sont un gros dossier qui demande beaucoup d'investissement de la part des bénévoles sociales qui se réunissent une fois par mois pour un suivi des actions entreprises dans le cadre du « partenariat » avec la Commission suite au lancement, par cette dernière, de l'enquête relative à nos membres de plus de 75 ans en difficulté. Les services sociaux ont délégué une assistante pour aider dans les tâches de contact parfois délicates. Un administrateur s'est porté volontaire afin de visiter des maisons de repos non traditionnelles avant de participer à la prochaine réunion prévue entre les responsables du dossier « Maison de repos » et la firme initiatrice du projet.
Le site web de la section se développe lentement mais sûrement. Chacun sait qu'il y a encore des choses à faire pour l'améliorer et le faire vivre. Grâce à l'opiniâtreté de notre responsable « informatique », l'AIACE disposera d'une nouvelle adresse : www.aiace-europa.eu

Le Rédac' Chef de l'Ecrin est confronté à un travail monstre : collecter les informations, rédiger et résumer le cas échéant, mettre en page évidemment. Le « groupe de rédaction », qui se réunit régulièrement, s'est fixé un point d'honneur à rendre ce document de liaison le plus attrayant possible, ce qui demande un investissement constant.

Actuellement, le responsable de la comptabilité jongle avec les paiements reçus à la suite des nombreuses activités lancées au début du mois d'octobre. Il perd hélas de précieuses minutes pour des recherches à cause de données inexactes ou incomplètes qui lui parviennent de nos membres distraits.

Le dernier point de l'ordre du jour concerne l'organisation de l'Assemblée générale statutaire annuelle de la section qui aura lieu dans la 2ème quinzaine du mois de mars 2007.

Le Président remercie l'assemblée et lève la séance. Chacun s'ébroue et se dirige, tasse à la main, vers l'endroit adéquat pour la laver. Certains filent laissant sur la table l'objet du délit, … mais qui sera pris qui croyait prendre… il sera privé de café le mois prochain !

Yvette Demory

- **Les délibérations du conseil d'administration international**

Le conseil d'administration international s'est réuni les 13 et 14 novembre 2006 dans les locaux du Comité économique et social à Bruxelles sous la présidence de Ludwig Schubert. Le vice-président Peter Pooley lui a soumis un document qui, après avoir analysé le fonctionnement de notre association, suggère quelques améliorations. Dans son analyse, l'auteur croit pouvoir discerner un « fossé » qui se serait creusé entre le bureau international et les sections des différents pays et il recommande d'améliorer le flux d'informations. Il propose également de retenir à la source, c'est-à-dire au versement de la pension de retraite, la cotisation payée par les membres de l'AIACE. Le débat a montré que l'association fonctionne très correctement et que de grandes réformes ne paraissent pas nécessaires. La retenue à la source n'a pas été approuvée et la question de savoir comment améliorer le flux d'informations est restée ouverte. Les adhésions à l'association augmentent au rythme de 6-7% par an mais, pour la section Belgique, nous notons actuellement une stabilisation autour de 3.000 membres. En matière d'information, il a été décidé de modifier le nom de la *Newsletter* internationale, qui deviendra *Vox-Aiace*, et la nouvelle dénomination du site web de l'association sera *aiace-europa.eu*.

La Commission, en coopération avec les États membres, a préparé un programme très diversifié pour commémorer, au cours des premiers mois de 2007, les cinquante ans des traités de Rome. Elle a demandé que l'AIACE s'associe aux manifestations prévues. Cette contribution de notre association pourrait revêtir la forme d'une réception solennelle ou d'un colloque, avec la participation d'anciens ayant vécu l'événement historique de 1957. C'est aussi en 2007 que la Commission compte nous soumettre un projet destiné à remplacer l'accord qu'elle a conclu avec l'AIACE en 2002, l'intention étant de couler dans le nouvel accord la notion de « partenariat » en matière d'aide sociale. La section Belgique, pour sa part, a d'ores et déjà engagé une coopération active avec la Commission dans l'aide aux personnes en difficulté mais elle souhaite que la Commission, qui manque actuellement d'assistants sociaux, ne se décharge pas de ses responsabilités à l'égard des anciens.

Les responsables de l'assurance maladie ont longuement commenté les nouvelles dispositions d'exécution dont on espère l'entrée en vigueur au plus tard pour le mois de juillet 2007. Ces dispositions contiennent quelques améliorations intéressantes. La Commission prévoit également de créer d'ici la fin de 2007 ou le début de 2008 une carte européenne d'assurance

maladie qui serait acceptée dans les différents pays. Est aussi en préparation la possibilité d'introduire les demandes de remboursement par voie électronique. Enfin on s'oriente à bref délai vers l'abandon de la preuve du paiement préalable des prestations médicales. Les retards qui peuvent se produire dans les remboursements sont dûs dans une large mesure, nous a-t-on expliqué, à une forte augmentation des demandes, alors que les effectifs des services ne suivent pas. Une bonne nouvelle, cependant : d'ici le printemps prochain, la Commission espère pouvoir mettre en place un guichet unique (one-stop shop) de cinq ou six personnes multilingues capables de répondre aux demandes des anciens concernant l'assurance maladie ou les pensions. Des négociations sont toujours en cours entre l'AIACE et la compagnie Van Breda en vue de réviser les polices d'assurance accidents et maladie complémentaire.

Après la réunion de Da Balaia prévue en mai 2007, dont vous avez reçu le programme avec la dernière *Newsletter*, les rencontres suivantes auront lieu en Espagne en 2008 et en Irlande en 2009. Qui dit que l'AIACE ne voit pas loin ?

Daniel Guggenbühl

♦ Les Conférences de l'Association

Jacques Rifflet

"Le grand bouleversement du XXI° siècle : Islam et Occident"

par le Professeur Jacques Rifflet

Plus de 220 membres de l'Association se sont déplacés le 13 novembre dans la grande salle du nouveau Centre culturel de Woluwe-Saint-Lambert pour écouter avec passion le Professeur Jacques Rifflet dresser un magistral et inquiétant tableau de la situation de notre Occident face à un Islam conquérant avec, en arrière plan, la lutte pour le pétrole.

Ancien avocat et journaliste, professeur de droit, Jacques Rifflet est un spécialiste des questions religieuses et à ce titre a présidé la « Commission des Sages » chargée de faire rapport au gouvernement belge sur le statut du temporel et du spirituel. Ses nombreuses conférences sont destinées à faire connaître la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Occident vis-à-vis de l'évolution de l'Islam pour que les pouvoirs publics et les citoyens en prennent la mesure et réagissent. Pour Jacques Rifflet, européen convaincu comme l'était son frère Raymond Rifflet, ancien directeur général des Affaires sociales à la Commission, la réponse passe obligatoirement par un réveil et un renforcement de l'Europe. C'est un message qui a été reçu 5 sur 5 par nos membres.

Pour sa démonstration il a brossé un vaste et complexe tableau en remontant loin dans le temps, au 7° siècle, à l'époque de Mahomet et des califes Abou Bakr, Othman, Moawyia, Ali qui lui ont succédé. Ces califes ont immédiatement commencé à se déchirer entre eux avec des conséquences toujours présentes dans tout le monde arabe, plus particulièrement la détestation permanente entre chiites et sunnites qui se considèrent chacun de leur côté comme les plus purs représentants de la religion originelle de Mahomet. C'est à cette époque-là que sont nées les grandes dynasties qui ont structuré le monde arabe, les Hachémites, gardiens de la Mecque avec

les Saoudiens, les Omeyyades qui donnèrent une extension fabuleuse à l'Islam allant de l'Espagne à l'Extrême Orient en passant par l'Afghanistan, les Abbassides qui se retrouvèrent en Perse et à Bagdad.

Ce décor historique planté, le professeur Rifflet, à l'aide de nombreuses cartes et schémas, décrivit un monde très compliqué de guerres, trahisons, manipulations pour arriver au 20° siècle plus familier aux oreilles des auditeurs mais tout aussi cynique.

Citons parmi les faits marquants de ce siècle, l'effondrement de l'Empire Ottoman et le partage intéressé de ses dépouilles sur fond d'affrontement feutré entre la Grande Bretagne, obsédée par la sécurité de la route des Indes, la France et la Russie. Cet effondrement entraîna après la guerre de 1914/18 la création de nouveaux pays, l'Arabie Saoudite, la Syrie et le Liban sous protectorat français puis l'Irak où furent réunis artificiellement pour la première fois dans l'histoire des populations aussi opposées les unes aux autres des chiites, des sunnites et des kurdes. La Turquie humiliée par le Traité de Sèvres en 1920 a fini par réagir vigoureusement sous la poigne d'Atatürk qui a su lui redonner une place importante dans la région. Pour ajouter à la complexité de la situation il faut ajouter, outre le problème des palestiniens et du retour des juifs en Palestine, la découverte de réserves de pétrole toujours plus importantes. Aux passions des hommes et des religions s'est donc ajoutée une lutte acharnée des grandes puissances, Etats-Unis en tête, pour s'assurer des approvisionnements sûrs en pétrole.

L'époque contemporaine est, quant à elle, marquée par le développement d'un Islam intégriste qui veut prendre sa revanche sur l'Occident. Il considère que le temporel doit correspondre au spirituel car il n'est que le strict reflet de la volonté de Dieu. Cette résurgence de sentiments religieux extrémistes mêlés au nationalisme crée un sentiment d'insécurité au sein de l'Occident. Notre époque est également marquée par la fin de l'URSS tandis que ses anciennes républiques musulmanes, Turkménistan, Kazakhstan, Azerbaïdjan… deviennent indépendantes. Elles détiennent comme par hasard d'énormes réserves de pétrole et de gaz, ressources dont l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie ont besoin.

Pour évacuer ces hydrocarbures vers les marchés de consommation, de gigantesques projets de pipe-line sont en projet par la mer Baltique et la Caspienne. Leur trajet et lieu d'aboutissement sont l'enjeu de luttes virulentes suivant qu'ils traversent ou non la Russie pour aboutir en Turquie ou dans le golfe d'Oman. C'est que le président Poutine veut maintenant redonner son rang à la Russie et emploie pour cela l'arme du pétrole comme l'Ukraine avec ses désirs d'indépendance a pu le constater. Est-ce un réveil de la guerre froide ? La Sibérie et ses énormes ressources pétrolières est en cours de reprise en mains par la Russie de Poutine mais il y rencontre un problème : comment gérer la Sibérie avec une population qui est passée de 280 à 140 millions d'habitants et qui perd au rythme actuel 400.000 habitants par an ? Faut il impliquer les 1 milliard 300 millions de Chinois ? Une réponse a déjà été donnée avec la signature au mois de juin 2006 d'un accord politique avec la Chine en présence des représentants de l'Iran. Voilà qui peut bouleverser la donne des équilibres mondiaux

Et l'Europe dans tout ça ?

Les participants, visiblement sous le choc, ont posé de nombreuses questions au conférencier et ont pu acheter son syllabus. Ils se sont tous retrouvés dans le hall du centre culturel pour boire le verre de l'amitié offert par l'Association.

Philippe Loir

- **De bonnes nouvelles du côté de la Caisse Maladie**

Régina Thill, de la section du Luxembourg, qui représente l'AIACE auprès de la CGAM a communiqué à l'Association les résultats des travaux de la CGAM consacrés à la finalisation des « Dispositions Générales d'Exécution » (DGE) suite à la nouvelle Réglementation Assurance Maladie. Ces nouvelles DGE, qui comportent des avancées très intéressantes pour les affiliés, **ne pourront entrer en vigueur que lorsque la Commission les aura adoptées**, ce qui ne devrait pas tarder. En attendant cette décision, l'Ecrin peut vous donner ci dessous un aperçu des modifications et progrès les plus significatifs.

Remboursement à 100% en cas de maladie grave : les plafonds de remboursement qui affectaient ces remboursements ont été supprimés. Dorénavant la plupart des frais résultant directement d'une maladie grave seront remboursés à 100% quelque soit leur montant.

Les plafonds (maximums remboursables) qui n'avaient pas bougé depuis 1991 ont été augmentés pour la plupart des prestations, à commencer par les consultations et les visites médicales.

Les hospitalisations : les hospitalisations pour revalidation ou rééducation fonctionnelle suite à une maladie ou à une intervention chirurgicale invalidante feront l'objet d'une prise en charge, de même que les soins palliatifs. Le remboursement des frais résultant du choix de la chambre se fera en tenant compte du prix de la chambre particulière individuelle la moins chère de l'hôpital ; les plafonds de remboursement pour les différents types d'intervention chirurgicale ont été relevés selon des degrés de gravité plus détaillés.

Les traitements et prothèses dentaires - Il est prévu : le remboursement de nouveaux traitements comme : l'occlusodontie; les implants à raison d'un maximum de 8 par bénéficiaire Les plafonds de remboursement pour les prothèses dentaires sont augmentés. Les soins de « prévention » bucco-dentaire (radios, soins, chirurgie) sont remboursés à part à 80%, avec un plafond de 750 € par année civile. Il y a une proposition pour que le plafond de l'orthodontie soit porté de 3.000 à 4.000 €.

Les traitements divers : une augmentation des plafonds est prévue pour plusieurs traitements. L'autorisation préalable est supprimée pour certains traitements tels que kinésithérapie, acupuncture, chiropraxie, ostéopathie, etc. Elle est maintenue pour d'autres traitements tels que drainage lymphatique, orthoptie, laser et ondes de choc en rhumatologie, caisson hyperbare, épilation etc… Un nombre maximum par année civile est fixé pour la plupart des traitements.

Prestations liées à un état de dépendance : il s'agit d'un nouveau chapitre, distinct, qui regroupe le remboursement des frais de séjour (de courte, moyenne ou longue durée) et de soins en établissement spécialisé, ainsi que les soins à domicile (garde-malade). On y trouve aussi bien les établissements psychiatriques, de revalidation (en dehors d'une hospitalisation), et les maisons de soins notamment pour personnes âgées dépendantes. Pour ces dernières, le remboursement des soins (généralement de « nursing ») est prévu selon le degré de dépendance déterminé à partir d'un questionnaire à remplir par le médecin traitant et soumis à l'avis du médecin-conseil du Bureau liquidateur compétent.

En maison de soins, les frais de séjour sont remboursés avec un plafond de 36 € /jour et les frais de soins à 85% (ou 100% en cas de maladie grave). L'entrée et la durée du séjour dans ces établissements spécialisés sont soumises à autorisation préalable.

Les produits pharmaceutiques : le remboursement est élargi à une certaine gamme de produits, certains allopathiques d'autres homéopathiques, ainsi qu'à ceux prescrits par des personnes non médecins mais autorisés par la législation nationale compétente tels que les « Heilpraktiker », les sages-femmes, les dentistes.

Deux listes *non exhaustives* seront établies, l'une pour les produits pharmaceutiques remboursables, l'autre pour ceux non remboursables, une autorisation préalable étant nécessaire si un produit ne se trouve sur aucune des deux listes.

L'imagerie médicale : deux listes de prestations (analyses et autres moyens de diagnostic) remboursables et non remboursables seront également établies.

Cures : Une distinction est faite entre les cures de convalescence dont les conditions de remboursement restent pratiquement inchangées et les cures thermales dont les nouvelles conditions prévoient entre autres que :

- les frais de séjour ne sont plus remboursés,
- leur nombre est limité à 5 pour toute une vie pour les pathologies spécifiques énumérées.
- les frais de contrôle médical et de traitements (au minimum 2/jour) sont remboursables à 80% avec un plafond global de 64 € par jour.

Prothèses, appareils orthopédiques, et autre matériel médical : entre autres :

- Lunettes : le plafond de remboursement est sensiblement augmenté avec un délai unique de 2 ans pour le renouvellement des verres et de la monture ;
- Appareils auditifs : Le plafond de remboursement passe de 923,40 à 1.500 €/oreille.
- Appareils orthopédiques : une autorisation préalable est nécessaire pour les appareils coûtant plus de 2.000 €, et dont le remboursement est plafonné, de même que pour une location d'une durée de 3 mois ou plus.
- Fauteuil roulant : Le remboursement à propulsion manuelle est plafonné à 650 €, mais les frais de réparation seront pris en charge.

Les frais de transport vers l'établissement ou le prestataire de soins apte à prendre en charge la pathologie de manière adéquate, sont fixés à 0,22 €/ km avec les adaptations calquées sur le prix/km de la Commission;

Les examens de médecine préventive effectués auprès des centres agréés par le RCAM, sont pris directement en charge à 100% par le Bureau liquidateur de Bruxelles. Il en est de même pour les examens autorisés auprès d'autres établissements quand il n'y a aucun centre agréé à proximité.

♦ **Rue de la Science, inauguration de nos locaux le 5 octobre**

Le 5 octobre dernier, nous avons inauguré les nouveaux bureaux de la Section Belgique de notre association, au 29, rue de la Science. Nous avons reçu nos invités dans le hall de ce rez-de-chaussée, un peu sombre mais agrémenté de plantes vertes, où nous disposons à présent de deux bureaux avec vue sur le square Frère-Orban et ses magnifiques arbres qui ont encore connu le quartier Léopold du dix-neuvième siècle. Nous avons mis en évidence, dans ce hall, la bannière avec l'effigie de Robert Schuman que vous avez pu admirer à Vittel.

Le square est dominé par l'église St. Joseph et la statue de Walthère Frère-Orban (1812-1896), homme d'État belge, deux fois premier ministre, qui a marqué la vie politique de son temps. A côté du 29 se trouve l'imposant bâtiment du Conseil d'État, anciennement Hôtels de Meeûs. Une partie des bâtiments entourant le square, dont plusieurs sont occupés par la Commission, est classée. Les températures très clémentes de l'arrière-saison bruxelloise ont permis à de nombreux employés des bureaux environnants de pique-niquer sur la pelouse du square pendant la pause de la mi-journée. Certains allaient jusqu'à flirter, en tout bien tout honneur, à l'ombre des arbres géants du square.

Nos nouveaux bureaux avoisinent aussi ceux du PMO de la Commission et nous croisons fréquemment dans les couloirs ou à la cafeteria du SC 27 les collègues de l'assurance maladie qui, surchargés de travail, doivent généralement se contenter d'avaler un sandwich en guise de déjeuner. Les personnes ayant des horaires plus généreux pratiquent volontiers le restaurant « à la carte » situé au premier étage qui, suite à un concours organisé pour lui trouver une appellation plus attrayante, s'appelle désormais « 29 », un résultat montrant que l'imagination n'a pas encore pris le pouvoir. On pouvait faire mieux.

Nos bureaux du SC 29 sont là pour vous accueillir et pour vous aider, ils sont occupés tous les matins de la semaine. Ils se trouvent à quelques pas seulement de la station de métro Arts/Loi.

Daniel Guggenbühl

♦ **Une semaine à Marrakech (du 14 au 21 octobre 2006)**

Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de jours en une semaine ? C'est ce que bon nombre d'entre nous ont pensé et dit lors de notre retour de Marrakech. C'est dire que le séjour y fut agréable. Merci à notre amie Thérèse Detiffe de l'avoir organisé.

Nous étions une cinquantaine d'Anciens dont certains nouveaux venus, d'autres toujours heureux de se retrouver au cours de l'un ou l'autre déplacement de l'AIACE.

Arrivés à Marrakech nous avons été impressionnés par le contraste entre les 12 km de remparts ocres et très bien entretenus qui entourent la vieille ville, la *Médina,* et les grands boulevards modernes bordés d'immeubles de construction récente se multipliant encore et encore. L'Autorité marocaine mettant au premier plan le développement du tourisme, il est normal que l'immobilier suive.

Nos pas nous ont bien sûr conduits vers les richesses de la vieille ville. Comment ne pas être séduits entre autres par le *Palais de la Bahia*, ce chef-d'œuvre de l'art marocain, le Musée d'art marocain *Dar Si Said, les tombeaux Saadiens,* nécropole royale du 17e siècle, la *Medersa Ben Youssef,* école coranique du 16e siècle aujourd'hui désaffectée.

Le quartier le plus animé de la ville est certainement la célèbre place *Jemaa-el-Fna* dominée par le minaret de la *Koutoubia* datant du 12e siècle. Cette tour que l'on aperçoit des quatre coins de l'horizon, d'une hauteur de 69 mètres, est surmontée d'un lanternon et d'une flèche ornée de trois boules dorées. La place fourmille de monde. Le matin c'est un immense marché faisant place à des charmeurs de serpents accompagnés de petits singes, à des danseurs, des diseuses de bonne aventure, des vendeurs d'oranges pressées, des musiciens frappant leur tambourin. C'est sur la place que débouchent les *Souks*, ce dédale de ruelles et de venelles où dans des conditions impossibles travaillent des milliers d'artisans dont beaucoup d'enfants, regroupés par corporations. On passe du souk des teinturiers à celui des tourneurs sur bois, des ferronniers, des ciseleurs de cuivre, celui où l'on coud les babouches selon des méthodes ancestrales, etc. Nous avons traversé le quartier des tanneurs datant du 12e siècle. C'est un vaste endroit où le sol est creusé de grandes cuves dans lesquelles piétinent, les jambes nues jusqu'aux genoux, des ouvriers qui remuent les peaux dans différents bains. Le tout dégage une odeur pestilentielle difficilement supportable pour un nez non habitué. Nous avons compris alors pourquoi notre guide nous avait distribué à chacun un bouquet de menthe. Il était bon de la respirer.

Nous avons délaissé la ville pour faire une balade au cœur du pays berbère à travers la *Vallée de l'Ourika* pour aborder les contreforts nord du Haut Atlas où les villages en pisé accrochés à la colline se fondent dans le paysage. Nous avons eu la chance de rencontrer un souk hebdomadaire au pied de la montagne. C'est un marché où se retrouvent les paysans montagnards venus échanger les produits de leurs récoltes et les habitants de la plaine qui leur apportent les produits industriels dont ils ont besoin. Les pentes de la colline étaient transformées en « parking » pour chevaux, mulets et ânes descendus des villages.

Sur le chemin du retour, nous avons vu le vaste jardin de la *Menara* aux oliviers centenaires. A l'époque almohade (12e, 13e siècles), ces jardins étaient irrigués par un système très élaboré de canalisations.

Une autre excursion menait à *Essaouira*, l'ancienne Mogador. La ville construite au bord de l'Atlantique est un ancien port de pêche devenu depuis peu une agréable station balnéaire. Ses maisons blanches aux portes et volets bleus se détachent magnifiquement sur l'océan.

Au hasard de nos excursions, nous avons déambulé dans les *Jardins Majorelle* créés par le peintre Majorelle (fils de l'ébéniste peut être plus connu chez nous). Il a réussi à implanter des variétés de plantes exotiques toutes plus belles les unes que les autres et harmonieusement disposées. C'est là où nous avons entendu chanter, caché dans le feuillage, le bulbul. Ce nom nous a beaucoup

amusés, mais il s'agit en fait d'un mot d'origine persane employé par les Arabes pour désigner le rossignol.

Les 26 hectares de palmeraie du site ont certainement contribué à la réussite de notre séjour. Mais pourquoi n'y a-t-il pas davantage de jours en une semaine ?

Louise VIDAL

❖ L'Europe et nous

- **50e anniversaire de la signature des Traités de Rome (25 mars 1957)**
- **Appel à témoignages**

Si vous avez des choses intéressantes, voire inédites ou tout simplement des souvenirs personnels mais d'intérêt général à communiquer, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la rédaction de l'Ecrin à la Section Belgique de l'AIACE. Vous trouverez dans le présent numéro un témoignage de David Reinert qui a servi d'interprète lors de la cérémonie de la signature.

Madame Mercedes de Sola, Directeur à l'ADMIN (Direction C, Politique sociale, personnel Luxembourg, santé, hygiène) a adressé en date du 31 juillet 2006 une lettre au Président de l'AIACE Internationale, Ludwig Schubert, au sujet du cinquantième anniversaire de la signature des Traités de Rome dans le sens indiqué ci-dessous.

Elle attire notamment son attention sur "*l'intérêt que représente la participation des anciens fonctionnaires qui symbolisent la mémoire de l'Europe, à la commémoration de cet événement historique. Celle-ci pourrait se concrétiser de diverses manières, telles que des conférences données par des proches des Pères fondateurs, des témoignages d'anciens ayant été les artisans de grands dossiers ou projets, etc. Les possibilités sont multiples…* "

"…. En effet, par leur connaissance historique de l'édification de l'Union européenne, les anciens fonctionnaires symbolisent véritablement la mémoire de l'Europe et la commémoration de ce cinquantième anniversaire est une occasion unique d'exploiter ce potentiel inestimable. Je pense que les possibilités de collaboration sont multiples et que les anciens pourraient prendre une part active à certaines activités programmées…."

- **Témoignage d'un "ancien".** Ce jour-là, un de nos anciens, David Reinert, était justement à Rome. Voici son témoignage.

The signature of the Rome Treaties

It rained that day in Rome, on March 25, quite a crowd had gathered outside the Campidoglio, to catch a glimpse of that historical event, the signature of the Rome Treaties. Few of them, probably, were aware of the significance and the consequences of what happening in that building, but they listened to the proceedings, broadcast by loudspeakers. However, what they heard, were not the original speeches of the heads of government and the Mayor of Rome, but the Italian interpretation, that is, myself, since I was the only interpreter in the Italian booth.

Nor did I know at that time, that my interpretation was also broadcast by the Italian radio (TV was still in its infancy in Italy) and many more people, all over Italy, listened to it. Among those were some people in a maternity clinic in a small city of Southern Italy, where, as fate wanted it, a baby girl was being born at the same time. The girl was called EUROPA, and was, so to say, baptized by my voice. I've no idea of what became of her, and I can only dream : a woman of fifty to-day, probably married, with children called … what ?

Interpretation at this meeting was organized by the offices of the CECA in Luxemburg – there already existed an embryo interpreting staff in Brussels, headed by Mrs. Van Hoof, who was later to become Director General of the "Service Commun Interprétation-Conférences" (SCIC), but for this occasion Luxemburg was in charge.

I was living in Milan at that time and had received my marching orders only 2 days before. I did own a dinner jacket (there was a reception by the Italian government in the evening), but I hastily bought a black tie, since I had mislaid mine.

Things have changed in these fifty years, both in Italy and in Europe – and for conference organisation and interpretation. There were European movements, but not all parties aprroved of or sponsored the European idea. It was hard to imagine supranationality, people believed in cooperation, but the last word would always remain with the governments. Yet, the movement slowly gained momentum. Articles appeared in the press, meetings and conferences were organized (as a free-lance interpreter I worked for many of them, before joining the Commission in 1959). And terms like Euratom, Commission, common policies became better known.

Well, were those 50 years a success ? We're the most important trade block in the world, although politically we don't have the importance that we should have. We've been living through a lot of ups and downs during these 50 years but we may well say that a lot has been achieved. In spite of all the obstacles, the "chaise vide" of the French, Mrs. Thatcher's "millions", the "stopped clock" and the night meetings for the agricultural policy. Started with 6 members, Europe has managed all the enlargements up to 25 and soon 27. Impossible to imagine on that rainy day in March.

All in one sentence ? Here it is : the European Union is here to stay.

♦ **Il était une fois à Strasbourg ….**

Paul Collowald

Dans le récent numéro de l'Ecrin (numéro 36), le voisinage d'un 10ème anniversaire de l'Ecrin, de l'article de J.-P. Dubois sur le siège du Parlement européen à Strasbourg et la Note sur la "mémoire de l'Europe" m'incite à déposer dans l'écrin en question deux souvenirs qui s'inscrivent dans la définition de Lino Facco : "boîte où l'on serre les bijoux et des objets précieux ; en l'occurrence, il s'agit de deux citations.

Jeune journaliste à Strasbourg – c'était en août 1949 – j'avais suivi les travaux du premier Comité des Ministres et la session d'ouverture de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. Les Ministres s'étaient réunis dans un salon de l'Hôtel de ville et, l'un d'eux, le Comte Carlo Sforza (Italie) avait fait cette confidence : "*Quelle aventure merveilleuse mais nécessaire, si nous voulons rester des hommes libres, serait pour le monde entier le jour où, à Strasbourg, on proclamerait <Nous le peuple européen>*.

Cette "semaine européenne" exceptionnelle, avec les débuts de la première institution européenne de l'après-guerre, s'était achevée le vendredi 12 août, Place Kleber, sur une manifestation organisée par la section locale du Mouvement européen, une initiative de la "société civile" dirions-nous aujourd'hui. Du haut du balcon de l'Aubette, entouré par Paul-Henri Spaak et de H. Brugmans, Winston Churchill s'adressa, en français, à près de 20.000 Strasbourgeois venus l'entendre. Et voici ma seconde citation : "Dans cette ville si souvent blessée par les guerres, je me réjouis de voir naître cette première Assemblée qui deviendra peut-être le Parlement européen". Applaudissements enthousiastes ! "Tout se joue dans les commencements" avait dit un jour Paul Valéry. Pour construire l'avenir et relever les défis d'aujourd'hui, il n'est pas interdit d'avoir de la mémoire …

Paul Collowald
Ancien correspondant du Monde à Strasbourg,
Directeur général honoraire de la Commission et du Parlement européen

---

♦ **Des citoyens prennent position sur le siège du Parlement européen**

L'Union européenne des Fédéralistes (UEF[1]) se réjouit du succès de la campagne lancée en faveur d'un siège unique pour le Parlement européen, soit à Bruxelles.

Voici ce que l'on trouve à la date du 19 septembre 2006 sur le site de l'UEF

Bruxelles, le 19 septembre 2006

[1] *L'UEF, fondée en 1946, est une organisation européenne indépendante et non gouvernementale, faisant campagne pour une Europe fédérale*

L'UEF se félicite du succès rencontré par la campagne "ONE SEAT" qui a atteint 1 million de signatures

« Cela coûte environ 200 millions d'euros par an aux contribuables de déplacer le Parlement entre Bruxelles/Belgique et Strasbourg/France. En tant que citoyen de l'Union européenne, je voudrais que le Parlement européen siège uniquement à Bruxelles. »

Voilà ce qui est mentionné en ouvrant le site web de la campagne « one-seat ». Ce même site, qui fait campagne depuis plusieurs mois pour un siège unique du Parlement européen à Bruxelles note que la pétition vient tout juste d'atteindre son objectif, à savoir, atteindre le million de signatures !

L'UEF se réjouit d'un tel succès puisque c'est la première initiative à atteindre le million de signatures. L'article 47 sur la démocratie participative du projet de Constitution pour l'Union européenne, encourage les citoyens de l'Union européenne à s'impliquer plus activement et à participer davantage au débat sur les questions européennes. Selon ce même article, toute pétition de plus d'un million de signatures doit être prise en considération par la Commission européenne.

L'UEF soutient fermement l'initiative « one-seat » puisqu'elle émane directement des citoyens, ce qui la rend des plus légitimes. C'est pourquoi l'UEF demande que la voix des citoyens européens soit respectée et que la Commission prenne désormais des mesures concrètes pour assurer le suivi de cette initiative.

- **Une conférence de Jean Pisani-Ferry**

Les finalités de l'intégration européenne

Jean Pisani-Ferry

Les dernières années ont vu éclore à Bruxelles un nombre considérable de centres de recherche ou "think-tanks"sur les questions européennes et internationales, autant destinés à éclairer les décideurs européens sur les enjeux en cours qu'à jouer les lobbies auprès des institutions européennes pour soutenir tel intérêt particulier. Parmi ceux-ci, BRUEGEL (Brussels European and Global Laboratory) tient une place à part. Créé en 2005, ce centre de recherche à tonalité scientifique est présidé par l'ancien Commissaire Mario Monti et dirigé par Jean Pisani-Ferry. Ce dernier a été conseiller économique de la Commission du temps de la présidence de Jacques Delors. L'objectif de ce centre est l'étude de l'économie européenne et internationale.

C'est en qualité de directeur de BRUEGEL que M. Pisani-Ferry a récemment fait une conférence sur les finalités de l'intégration européenne en cherchant le sens que peut avoir cette intégration à l'heure actuelle. Sommes-nous à la fin de l'Europe ? L'année 2005 n'a pas été une bonne année pour l'Europe. La montée des nationalismes économiques s'est manifestée

fortement en France mais aussi en Espagne et en Italie ; dans le domaine énergétique, c'est aux Etats-Unis que la demande de sécurité est adressée car l'Europe est incapable d' y répondre.

D' autre part il y a une fatigue de l'intégration que les "non" aux deux référendums n'ont fait que mettre en évidence mais qui se révèle surtout dans les nouveaux Etats-membres, comme la Pologne, la Hongrie et la Slovaquie. Cette fatigue existe aussi dans les Etats fondateurs qui, dans de nombreux domaines, ne jouent pas le jeu communautaire tout en déplorant que d'autres Etats-membres fassent comme eux. Un seul exemple avec le Protocole de Kyoto et les gaz à effets de serre : l'Agence Européenne de l'Environnement vient de communiquer que l'Europe des 15, qui doit diminuer ses émissions de 8% avant 2012, ne les aura diminuées que de 0,6 % en 2010.
M. Pisani-Ferry se demande si, dans ces conditions, il serait possible de déterminer des biens publics européens, nouvelle démarche qui viendrait à la suite des échecs de la méthode de la subsidiarité ou de la délimitation formelle des compétences. Mais comment définir des biens publics européens ? Il tente de le faire en partant de la critique radicale formulée par Gordon Brown. Pour ce dernier, l'Europe est une union commerciale dont l'ambition a été de devenir une union politique ; or cette ambition serait totalement dépassée car l'économie est globale alors que la politique resterait nationale. Les enjeux européens demeurent présents mais les moyens dont disposent l'Union ne sont pas à la hauteur.

Pierre Defraigne - directeur d'Eur-Ifri - fait un constat analogue dans "Ramsès 2007 "sur "l'Europe et le monde": "Le leadership exercé par l' UE dans la libéralisation commerciale et la normalisation environnementale ne doit pas occulter le fait qu'elle joue en dessous de sa catégorie, et cela à un moment où existe encore pour l'Europe, vouée à voir son poids relatif diminuer dans l'économie mondiale sur le long terme, une fenêtre d'opportunité qui va se refermer".

L'Union perd ainsi de sa substance ; elle ne parvient pas à se positionner face au reste du monde, que ce soit sur son degré d'intégration politique, d'intégration économique ou dans les affaires étrangères et la défense. C'est l'approche intergouvernementale qui prend le dessus, au détriment de l'intégration. La question se pose dans ces termes pour "la capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres" car cette capacité nécessite une réforme institutionnelle importante.

La réalité semble donc donner raison à Gordon Brown. D'autant que d'après des études économiques récentes, l'intégration internationale des économies des Etats-membres est plus forte que leur intégration européenne : les champions ne sont plus nationaux mais ils ne sont pas pour autant européens ; et les espaces nationaux résistent. De même, les normes adoptées par l'Europe dans les domaines comptable et prudentiel sont internationales et non spécifiquement européennes. Dans ce contexte, la définition de biens publics européens ne sera pas d'un grand secours même si on peut énumérer des domaines qui en feraient sûrement partie, comme l'enseignement supérieur et la recherche, l'environnement, l'énergie, la sécurité ou les politiques migratoires … M.Pisani-Ferry se pose alors la question du type de gouvernance économique nécessaire pour l'Europe car la coordination économique reste floue.

Pour lui, la très faible volonté des Etats-membres de se coordonner sur le plan économique et la faible productivité du processus de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, ainsi que le refus général de l'améliorer, vont dans le sens d'un reflux général. Il manque à l'Europe des préférences spécifiquement européennes ainsi qu'une puissance de marché collective. Il lui manque aussi des institutions responsables. Le marché unique n'a pas produit les effets

escomptés sur la croissance, et l'intégration reste partielle .Sa conclusion est pessimiste car pour lui les difficultés économiques et politiques de l'Europe sont de nature à remettre en cause le projet communautaire.

M.Pisani-Ferry voit dans ce laisser-aller européen une hésitation entre deux modes de gouvernance : la fixation d'objectifs communs et la mise à leur service d'instruments plus puissants de souveraineté collective ; ou, au contraire, la conception de l'Union comme un ordre concurrentiel dans lequel l'emploi et les questions sociales seront essentiellement des objectifs nationaux et dans lequel le meilleur serait récompensé. Faute de sursaut politique avec des objectifs communs et des moyens nouveaux, c'est vers le second mode que l'on s'achemine. Ce qui se perdrait alors, c'est l'idée d'un intérêt collectif de l'Europe.

Jean-Pierre Dubois

❖ Le saviez-vous ?

♦ Savez-vous pourquoi le Taxi s'appelle Taxi?

Vous connaissez sans doute le site de Tour et Taxi, qui a été rénové récemment et qui accueille de nombreuses expositions prestigieuses, notamment la foire des antiquaires. Il n'est pas inutile, nous semble-t-il, de nous demander quelle est l'origine de ce nom.

Il était une fois... (c'est ainsi que commencent toujours les belles histoires, n'est-ce-pas ? Celle-ci m'a été racontée par une ancienne collègue, récemment disparue). Il y a environ 500 ans, dans un petit village du nord de l'Italie, près de la ville de Bergame, appelé Cornello, vivait un certain Monsieur Giannetto de Tassis, dont la famille est en fait à l'origine du service postal de nos jours.

Il ne faut pas oublier que si la communication en temps réel est pour nous maintenant un fait banal, au Moyen Age c'étaient les messagers qui, à la demande d'un souverain ou d'un riche marchand, allaient personnellement apporter le message à son destinataire. L'état des routes, la fatigue, les dangers étaient tels que les délais étaient extrêmement longs.(trente jours entre Liège et Rome étaient un exploit!)

Un tel système était manifestement insuffisant pour que l'Empereur Maximilien 1er de Habsbourg, qui avait étendu au XVe siècle son influence sur l'Espagne, le Royaume de Naples, les Pays Bas et l'Autriche, puisse gouverner son empire de façon efficace.

Le "right man in the right place" s'est révélé être Giannetto de Tassis, dont la famille avait développé, dès le XIVe siècle, un système de courrier entre les principales Républiques italiennes (Venise, Florence, Milan) avec beaucoup de succès et d'esprit d'initiative au point qu'un membre de la famille, Gabriele de Tassis, fut nommé Maître des Postes Vaticanes par le Pape Sixte IV en 1474.

Giannetto disposait donc d'une bonne expérience des services postaux lorsqu'il abandonna son activité en Italie pour entrer au service de Maximilien Ier. Les registres de la Cour indiquent, le 21 décembre 1494, “300 florins d'or à Giannetto de Tassis pour les besoins de la Poste”. Les chroniques de Memming nous informent qu'en 1490 les services postaux reliaient l'Autriche, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et Rome, et que cinq jours étaient suffisants pour qu'une lettre arrive à la cour du Pape !

Les capacités d'organisation de Giannetto de Tassis étaient remarquables : sur les routes de la poste, il fallait créer et maintenir des stations où de nouveaux chevaux et cavaliers pouvaient prendre en consigne la “valise” (d'où le terme “valise diplomatique”) avec les colis, pour la remettre à la station suivante, jour et nuit. Un système de “passeports” et de “visas” permettait le contrôle sur les trajets parcourus et sur les temps impartis, sur le nombre et le poids des colis transportés, sur les frais de port, etc. Des “laissez-passer” au nom de l'Empereur étaient délivrés aux courriers.

Dans les points principaux avaient été créés des bureaux (souvent en dehors des bastions des villes, pour faciliter le passage jour et nuit) où un membre de la famille de Tassis contrôlait les opérations, en particulier le triage selon les destinations, le paiement, qui pouvait être effectué ou bien par le destinataire ou bien par l'expéditeur (il y avait alors sur l'enveloppe un cachet ou “timbre”qui “l'affranchissait” - affranchir = libérer du paiement, le terme italien “francobollo”, c.à.d. “franco di bollo” exprime bien le concept). On mettait aussi un “visa” (= vu passer) sur les documents de transport et sur le passeport. On retrouve ici l'origine de la terminologie actuelle.

Les fonds que l'Empereur mettait à disposition n'étant toutefois pas suffisants, Giannetto et sa famille eurent le courage de recourir à l'autofinancement.

Jusqu'à alors, le service de la poste était considéré comme réservé à l'empereur et aux rois et le “maître de la poste” comme un employé de la Cour. Mais Giannetto agit comme un entrepreneur privé et ouvrit ses services aux marchands, banquiers, administrateurs, particuliers, avec un succès immédiat. Il élargit aussi les services offerts, transportant non seulement la poste, mais aussi, sur des chars et des carrosses, de l'argent, des colis et ensuite des personnes qui ne voulaient ou ne pouvaient pas se déplacer à pied ou à cheval. D'où l'expression “prendre le Tassis”, devenu ensuite Taxi dans le monde entier.

Le frère de Giannetto, Francesco, s'installa à Bruxelles sous Charles Quint et élargit le service postal à tout l'Empire, de l'Espagne à la Hongrie et à la Bohème, créant un service vraiment “européen”. Francesco, devenu “Franz von Taxis” obtint que le service postal soit constitué en “domaine féodal”, et Bruxelles devint le centre de l'organisation.

Les guerres de religion ont créé ensuite de grandes difficultés pour le monopole des Tassis. A la mort de Leonardo de Tassis, à Bruxelles, pendant la guerre de Trente Ans, sa veuve, la comtesse Alexandrine, prit la direction de l'entreprise avec grand succès, et après le congrès de Westphalie, en 1643, obtint du souverain espagnol, en remerciement des services rendus, la reconnaissance que la famille des Tassis descendait de la noble lignée des della Torre (von Thurn), seigneurs de Milan jusqu'en 1311.

Et c'est ainsi que le nom devint – et reste encore aujourd'hui - Thurn und Taxis, ou Tour et Taxi, ou encore Torre e Tasso, selon la langue européenne choisie, et que de nombreuses constructions en témoignent, à Bruxelles comme à Bergame, ou encore à Duino près de Trieste,

où l'imposant château forteresse des Principi di Torre e Tasso domine la mer, face au blanc château de Miramare où séjournèrent Maximilien d'Autriche et la princesse Charlotte de Belgique. Mais ça c'est une autre histoire.

A voir lors de votre prochain voyage.

Giangaleazzo Cairoli

- **Europalia 2007 – Europe explorera les racines de l'Europe du 3 octobre 2007 au 3 février 2008**

En 2007, Bruxelles fêtera pendant 50 jours le 50ème anniversaire des Traités de Rome. La région de Bruxelles-Capitale et les Institutions Européennes prévoient une série d'évènements. Du 3 octobre 2007 au 3 février 2008, Europalia mettra à contribution les 27 Etats membres pour une grande exposition historique.

Voilà 37 ans qu'Europalia célébrait l'héritage culturel de différents pays européens ou de leurs partenaires mais jamais l'Europe en tant que telle n'avait été au centre de son attention. Cela coïncide merveilleusement avec le cinquantième anniversaire de la signature des Traités de Rome.

Les deux Commissaires généraux seront Willy De Clercq pour la Belgique et Pat Cox pour l'Europe, deux figures emblématiques du paysage européen. Pendant quatre mois, le public pourra découvrir à Bruxelles, en Belgique et dans les régions limitrophes des témoignages artistiques venant des quatre coins de l'Europe. Dans toutes ces manifestations, il percevra ce qui unit la culture européenne mais également ce qui fait la spécificité de chaque pays.

On est en droit de se demander s'il existe une culture européenne, comment elle s'est développée, où se situent ses racines communes, quels artistes nous comptons dans le patrimoine culturel commun de l'Europe et pourquoi ? Vitruve, De Vinci, Dürer, Titien, Rubens, Poussin,…l'on trouvera un début de réponse dans l'exposition ***"Le Grand Atelier"*** qui sera présentée au Palais des Beaux-Arts.

C'est donc à travers les oeuvres du passé, même modestes, que nous pourrons mesurer et apprécier cet espace européen de l'art et de la pensée, qui existait déjà à l'aube du Moyen Age. L'exposition illustrera par de nombreuses oeuvres remarquables et souvent spectaculaires, plusieurs aspects particulièrement éloquents de cette circulation artistique et des différentes formes qu'elle a prises au cours d'une longue période de l'histoire de l'art (du Ve au XVIIIe siècle). Elle réunira quelque 350 oeuvres, provenant d'une bonne centaine de collections européennes.

D'autres expositions seront organisées par les partenaires d'Europalia Ainsi **l'**exposition "***Brillante Europe***" se tiendra-t-elle à l'Espace culturel ING, Bruxelles

Après les magnifiques œufs russes de Fabergé, l'exposition «Brillante Europe» évoquera plus de 800 ans d'histoire de la joaillerie en Europe. Les 200 bijoux et œuvres d'art sélectionnés doivent leur caractère distinctif à leur qualité exceptionnelle, mais aussi au fait de leur rôle significatif dans l'histoire socioculturelle de l'Europe. Bon nombre d'entre eux ont en effet

appartenu à des personnalités qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'histoire de l'Europe ou au développement d'un courant de pensée européen.

Le Musée d'Ixelles accueillera "***Tous les chemins mènent à Rome***" - Voyages d'artistes en Europe (XVIe-XIXe siècle)

Du 16e au 19e siècle, des témoignages d'artistes nous entraînent par monts et par vaux dans une randonnée historique allant du Nord jusqu'au Sud de l'Europe. L'exposition évoquera les étapes, les auberges, la multiplicité des monnaies, les conditions de voyage parfois difficiles et les modes de déplacement souvent surprenants d'illustres voyageurs comme Balzac, Bruegel l'Ancien, Chateaubriand, Erasme, Freud, Stendhal, Alexandre Dumas et bien d'autres. Leurs voyages seront mis en images grâce à des manuscrits, des tableaux, des dessins et des objets empruntés à de célèbres collections.

"***Construction de l'Europe - L'image du Patrimoine***" sera accueillie au Parc de l'Albertine, Bruxelles

Europa Nostra Belgium, section belge d'EUROPA NOSTRA, Fédération paneuropéenne de l'Héritage Culturel, organisera une exposition de photos en plein air. A travers la comparaison de photos d'architecture, de sites historiques et de paysages issus de tous les pays européens, le public pourra observer la diversité du patrimoine culturel européen.

Enfin la Bibliothèque royale de Belgique, Salle Houyoux à Bruxelles hébergera une exposition particulière sur la cartographie, "Formatting Europe - Mapping a Continent"

L'exposition regroupera des cartes depuis le moyen âge jusqu'au XXe siècle. Les cartes varient fondamentalement dans leur aspect, leur but et l'échelle. Elles ont souvent comme seul point commun la représentation de l'Europe. Classées chronologiquement, elles illustrent l'évolution du continent et de la cartographie

Le 16 novembre 2007, une journée d'étude sera consacrée à ce sujet. D'éminents chercheurs belges et étrangers traiteront des différents aspects de la cartographie de l'Europe et présenteront les résultats de leurs dernières recherches.

J.-B. Quicheron

- **La mémoire de l'Europe sur Internet**

Au hasard de mes pérégrinations sur la Toile pour découvrir des images, des textes, des références, etc., j'ai découvert un site que j'ignorais totalement et qui devrait intéresser nombre d'entre nous, les Anciens.

Il s'intitule " European NAvigator (ENA[2]), la référence multimédia sur l'histoire de l'Europe", existe en 4 langues, anglais, allemand, espagnol et français et se trouve à l'adresse :

[2] Voici les coordonnées de ce centre : CVCE – Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe – Château de Sanem – L-4992 SANEM (LUXEMBOURG) – Tél.: +352 59 59 20-1 – Fax: (352) 59 59 20-555 – cvce@cvce.lu
Directeur de la publication: Marianne Backes

http://www.ena.lu . Physiquement, ce centre est à Sassenheim dans le sud-ouest du Luxembourg. C'est une information de haute qualité scientifique et pédagogique sur l'histoire de la construction européenne.

Banque de connaissances multilingue, multisource et multimédia, ENA rassemble plus de 10 000 documents sur l'évolution de l'Europe unie de 1945 à nos jours.

Etudiants, enseignants, chercheurs, de même que tout citoyen intéressé par l'histoire de la construction européenne y trouvera des documents originaux (photos, séquences sonores et filmées, articles de presse, caricatures…), encadrés par des textes de synthèse, des tableaux, des cartes et des schémas interactifs. Ce fonds documentaire riche et varié est sélectionné, créé, traité et validé par une équipe pluridisciplinaire de spécialistes de la construction européenne.

ENA se compose de nombreux éléments, comme par exemple :

- une série d'interviews exclusives
- une médiathèque comportant par exemple des journaux cinématographiques de l'époque, des caricatures, des photos, etc.
- un lexique où vous trouverez des définitions (par exemple zone euro, plan Werner, taux pivot)
- un thésaurus vous permettant de retrouver toutes sortes de documents qu'il s'agisse de textes, d'images, de cartes
- et une bibliographie ventilée par thème.

ENA est conçu et développé par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE).

Je dois vous avouer que l'on peut naviguer pendant des heures, écouter des interviews, voir des textes officiels, préparer un travail sur la contruction européenne.

J.-B. Quicheron

❖ A propos d'un logo

- **Il est beau mon logo ?**

Oui, cette année 2007 va vous saouler avec son cinquantième anniversaire de l'Europe ! Personnellement, j'adore cette ivresse, car après tout, nous tous y avons contribué pendant de longues et passionnantes années, pour ma part 37 ans mais d'autres ont fait bien mieux !

Voilà que la Commission européenne a lancé un grand concours européen afin de dénicher l'oiseau rare, que dis-je le génie concepteur d'un logo qui doit immortaliser cet événement. La Commission a reçu 1.700 propositions et en a soumis dix à un jury qu'elle a sélectionné.

Voici le résultat de ce concours, le lauréat est un jeune Polonais, Szymon Skrzypczak, un nom révélateur de la diversité linguistique européenne.

TöGEthé® SINCE 1957	*"C'est incroyable de penser que ma création a réussi à convaincre le jury et j'ai du mal à croire que mon logo sera utilisé partout en Europe », a déclaré ravi le vainqueur du concours. Ce dernier aura non seulement l'honneur de voir son logo exposé lors de l'ensemble des événements et activités associés au 50ème anniversaire de la signature du Traité de Rome en 2007, mais il s'est également vu attribuer un prix d'une valeur de 6 000 €.*

Ce logo a déjà fait couler beaucoup d'encre dans les divers landerneau des amis de l'Europe. Il est censé représenter la diversité linguistique européenne car il utilise divers signes diacritiques tels que le tréma (Umlaut) ou l'accent aigu, ses couleurs (que vous ne voyez pas ici malheureusement) sont également variées. Mais ce qui gêne nombre de personnes c'est qu'il se décline seulement en anglais. A cela, la Commission répond qu'il sera adapté dans chaque langue officielle communautaire.

Je dois avouer que l'on commence à voir différentes versions linguistiques de ce logo sur le site Europa mais toutes les langues ne permettent pas de jouer sur les signes diacritiques et l'effet en est parfois anéanti. Bref, il n'est pas facile, dans l'Europe multilingue, de jouer à l'unisson, ce logo en est la preuve graphique et linguistique. Les deux réactions qui suivent ce texte en sont la manifestation même.

J.B. Quicheron

- **Logo (machie[3])**

Jacques-René Rabier

Les citoyens viennent d'apprendre que nos institutions européennes, à la suite d'un concours largement ouvert aux jeunes graphistes, lancé à l'occasion des cinquante ans du Traité de Rome, ont adopté un logo : "Together since 1957". La surprise est grande : pourquoi un mot en anglais, langue fort respectable, mais non unique dans nos institutions ? On aurait pu penser au latin : "*Europa unita*", mais qu'importe, il fallait choisir. En outre, la graphie de ce mot, qui se veut originale, est étrange. Le dessinateur a jugé astucieux de désarticuler les syllabes "**TöGEthé®** " : une sorte de "volapük", cette langue artificielle bien vite oubliée qui, déjà, s'efforçait de mélanger deux mots anglais : *world* et *puk* (altération de *speak*).

Soyons sérieux ! Le jeune graphiste polonais a fait de son mieux. On aurait pu craindre pire, s'il s'était avisé de mélanger les 23 langues que comptent, paraît-il, les Etats membres.. Mais que penser du jury interinstitutionnel qui a choisi ce projet ? "*It's funny, it's young, it's fresh and it*

[3] du grec ***logos***, discours, et ***makhê***, combat)
Assemblage de mots creux dans un discours, dans un raisonnement. (Dictionnaire Larousse). Exemple *: Face à un environnement aussi mouvant,* ***l'intégration*** *peut faire rapidement progresser* ***les problèmes*** *caractéristiques du professionnalisme*

sends the message about being together", nous dit-on. (Cf. "Commission en direct"). Certes, "*it's funny".* Attendons qu'un producteur de thé s'empare pour sa publicité de la dernière syllabe de notre logo : 'thé'. Honni soit qui mal y pense !

Quant à la référence chiffrée, elle correspond évidemment à l'événement que l'on veut commémorer : la signature du Traité de Rome en 1957. Mais n'oublions pas que la conception de l'Europe communautaire remonte au 9 mai 1950, date à laquelle fut lancé par Robert Schuman, inspiré par Jean Monnet, l'appel aux gouvernements et aux peuples d'Europe, en vue d'assurer "*l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne*".

Aujourd'hui, on peut être pour ou contre cet objectif initial. Mais alors il faut le dire clairement, "*together*" ou non. Sans charabia ni volapük.

- **Whåt løgø ?**

The European Union needed a logo for its birthday next year and launched a competition among graphic design students.

Now, the panel of 11 independent experts has made its choice, and one may wonder how on Earth (sorry: EUrope) they managed to come up with that one. I have discussed it with several people with an interest in, and knowledge of, graphic communication and aesthetics as well as in EUrope, and we all agree that there must be better among 1.700 submissions.

First of all, you can hardly call the winning logo a logo. Even if I to some extent can understand the idea of using different typefaces creating one word and thus symbolising togetherness despite diversity, the use of diacritics is an idea that in my opinion more symbolises lack of understanding. I mean, ö is not pronounced like the o in the English word 'together', é not like the e. Furthermore, it has to be translated into all official EU languages, which only makes this aspect worse. Will the short Dutch word 'samen' become 'šåmęñ' (see? how did you pronounce that, by reflex?) then, since they have to stuff in diacritics? The Dutch-speakers will not even read it, as they will not notice it's a Dutch word.

But have a look at the top 10 submissions and judge for yourself. The complete 1700 submissions have not been made readily available to the public.

Then they did slightly better in choosing a poster for the 'Breaking stereotypes' campaign. Not only is the winning bid nice - there are quite some good contributions among the runners-up as well!

Bjørn Clasen / Publications Office (31/10/2006)
Reproduction of a reader's reaction in Commission en Direct

❖ Infos pratiques

♦ L'AIACE est accessible sur la Toile, http://www.aiace.com/

Je sais qu'il est dur de s'habituer à aller chercher de l'information sur internet et que nombre d'entre nous préfèrent s'asseoir confortablement dans un fauteuil à lire une brochure. Pourtant, au prix d'un effort relativement modeste, vous pouvez aller chercher sur internet à peu près tout ce que vous souhaitez.

D'ailleurs, si vous avez des petits-enfants, ils se moqueront vite de vous et de votre esprit démodé si vous êtes resté le manchot de l'informatique, car eux vont chercher sur la Toile tout ce dont ils ont besoin, informations sur les cours à l'université, billets de chemins de fer, informations sur leur futur employeur, information sur leurs droits. D'ailleurs, ils ne cessent de vous dire "mais c'est sur internet !".

Même moi qui suis plutôt un fanatique du clavier, je suis de plus en plus frappé par la richesse de l'offre informationnelle d'internet. C'est tout simplement tout le savoir humain qui va se retrouver dans quelques années sur des ordinateurs du monde entier accessibles à tout un chacun.

L'AIACE, qu'il s'agisse de l'Internationale ou des sections – dont la Section Belgique – est présente sur Internet avec un éventail très fourni d'informations. N'oubliez pas cette adresse : http://www.aiace.com/
Ce site va de venir à une date non encore connue http://www.aiace-europa.eu

Vous voilà au cœur de l'AIACE. Le webmestre a même poussé la facétie à nous montrer la façade de l'immeuble où section Belgique et AIACE internationale cohabitent en nous incitant à ouvrir la porte pour entrer dans le site. Vous y trouverez les sites des sections Belgique, Danemark, Espagne et France, le Royaume-Uni s'invitant pour bientôt.

La Newsletter n° 76 est en ligne, le programme des Assises 2007 au Portugal est là. Et le site de l'Internationale regorge d'informations. C'est fou ce que ceci peut vous permettre d'économiser comme coups de fils, un peu de curiosité bien saine vous amènera vers divers formulaires, même le formulaire de remboursement des frais médicaux qu'il est moins facile de retrouver sur IntraComm.

Enfin, votre cher Ecrin est en ligne, du numéro 30 au numéro 36. Vous pouvez en sauvegarder une verion électronique et l'envoyer à un ami par courriel.

Les statistiques de consultation du site, en ligne également, nous montrent une augmentation de votre assiduité, encore modeste cependant vous pouvez certainement faire mieux ! Ce site est tellement riche que je ne veux pas vous lasser en en décrivant tous les recoins mais soyez certains que vous pouvez mieux gérer votre temps et votre information en y ayant recours !

J.-B. Quicheron

Le YOGA [4] recherche de l'harmonie entre le corps, le mental et l'esprit	

Le YOGA : une méthode simple et accessible à tout âge

Les vertus universelles du yoga sont bien connues et plus que jamais indispensables à l'approfondissement de notre connaissance de l'être humain. A une époque où l'on ne parle que de stress et de surmenage, le recours aux médicaments ne devrait être envisagé que dans un second temps. Yoga signifie à la fois unir et maîtriser ; c'est une rééducation corporelle, une méthode qui fournit à chacun des outils (exercices physiques et respiratoires) et des règles d'hygiène de vie. Tous ces éléments doivent être adaptés à chaque individu en fonction de son âge et de son état de santé.

Les exercices qui sont pratiqués lentement, consciemment, permettent de se découvrir. Mais plus que tout, il ne faut pas oublier que la pratique du yoga apporte ce petit plus qui fait que l'on se sente bien dans sa peau et qui fait répandre autour de soi plus de joie de vivre. N'est-ce pas cela qui est de loin le plus important ? Si vous voulez profiter de cette expérience, il n'y a rien d'autre à faire qu'à suivre les instructions, qui vous seront données pour la pratique des exercices. Le yoga pour les Anciens a lieu chaque mardi de 15h à 16h au 27 rue de la Science, salle au premier sous-sol. N'oubliez pas votre "laissez-passer"

♦ **Maison de repos**

Beaucoup d'entre vous nous interrogent sur le sort du projet de maison de repos qui est en discussion depuis un certain temps. La mise en œuvre du projet désormais appelé *Green Square*, situé sur le territoire de la commune d'Auderghem, a subi un retard considérable en raison de complications d'ordre administratif dues au contexte institutionnel bruxellois. Nous avons cependant poursuivi nos pourparlers avec la société de promotion qui a, de son côté, changé de structure au cours des derniers mois.

Les grandes lignes du projet, dont la finition sera de qualité, sont toujours valables et le promoteur se dit à présent confiant quant à la possibilité de voir la procédure d'autorisation achevée d'ici le mois de mai au plus tard. Nous en acceptons l'augure et vous tiendrons informés de l'évolution du dossier ainsi que des conclusions de notre conseil d'administration.

D.G.

[4] Pour tout renseignement :Adèle Lucaroni (02/779 08 84 ou 0498/24 07 46 ou AIACE section Belgique 02/295 38 42 le matin).

ENVIE D'ÉVASION !

Venez nous rejoindre sur l'une de nos deux croisières

de 8 jours entre fleuves et mer

« L'ANDALOUSIEde Christophe Colomb et l'ALGARVE »

SÉVILLE – CADIX – AYAMONTE – VILA REAL DE SAN ANTONIO (Portugal) – ALCOUTIM – EL PUERTO DE SANTA MARIA – JUREZ DE LA FRONTERA – CORDOUE – SÉVILLE

Réf. : SHS

Points forts

Visite de la Maison Pilate et tour panoramique de Séville moderne

*

Nombreuses excursions facultatives qui mettent en valeur les spécificités de chaque ville

*

Soirées folkloriques, flamenco et Soirée de gala à bord

*

Conférence

Dates prévues :

- **Du 27 septembre au 04 octobre 2007**
- **Du 04 au 11 octobre 2007**

Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter la

Section Belgique de l'AIACE

Tél. (32.2) 295.38.42 ou 296.48.24 – Fax (32.2) 299.52.89

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu

COMMISSION EUROPEENNE
DIRECTION GENERALE
PERSONNEL ET ADMINISTRATION

Bruxelles, 2006

Cher(ère) Ancien(ne),

Objet: Demande d'accès à l'Intranet de la Commission (IntraComm)

Dès réception de ce formulaire, dûment complété et signé par vous, l'Administration de la Commission introduira une demande d'accès à l'Intranet de l'institution, IntraComm.

Dès que votre demande aura été traitée, un code d'identification vous sera envoyé qui vous permettra d'accéder à IntraComm. En cas de problème, un "Help Desk", constitué de pensionnés bénévoles formés à cette tâche, a été mis en place afin de faciliter l'accès à IntraComm. Leurs coordonnées vous seront communiquées lors de l'envoi du code. Une fois la connexion établie, la navigation sur le serveur n'est pas très compliquée.

Une "Déclaration Individuelle sur l'Acceptation des Conditions d'accès" sera jointe à l'attribution du code d'identification. L'objectif principal de ces règles est de vous rendre conscient(e) de la nécessité d'utiliser de manière appropriée le code d'identification que vous recevrez de la Commission, afin de protéger la Commission contre les accès non autorisés. L'usage de la connexion à IntraComm signifiera votre engagement à vous conformer aux règles définies
dans la Déclaration Individuelle.

La procédure d'attribution des codes d'accès transitant par plusieurs services, le délai d'attente peut, dans certains cas, être de plusieurs semaines. Merci de votre compréhension.

Cordialement de la part de l'Administration de la Commission.

Veuillez compléter le formulaire ci-dessous et le renvoyer à l'adresse suivante :

Commission Européenne
ADMIN C1 - "Codes d'accès Pensionné"
MO-34 01/120
B – 1049 BRUXELLES
Courriel : dominique.dedeken@ec.europa.eu , **tél**. 02/299.31.90

Coupez ici ……

Numéro de pension ☐☐☐☐☐☐ Date de la pension ……..

Nom et Prénom :

Visa de l'Administration Signature de l'Ancien(ne)

♦ **Comment recevoir Commission en direct et demander l'accès à IntraComm**

Les retraités posent souvent les deux questions suivantes au téléphone »

- comment recevoir « Commission en direct »
- comment demander l'accès à IntraComm

Il semble que plusieurs d'entre vous ne trouvent pas l'information dans IntraComm, ni sur le site AIACE. Notre tâche consiste bien évidemment àinformer nos adhérents et à faciliter leur accès aux sources d'information.

Les informations dont question se trouvent effectivement sur IntraComm :

1. **Commission en direct** – Au moment de la pension, il faut remplir de nombreux papiers. Il y en a un où le fonctionnaire doit indiquer s'il veut recevoir CeD. Il est aussi accessible en-ligne à partir de la page d'accueil d'IntraComm :

https://intracomm.cec.eu.int

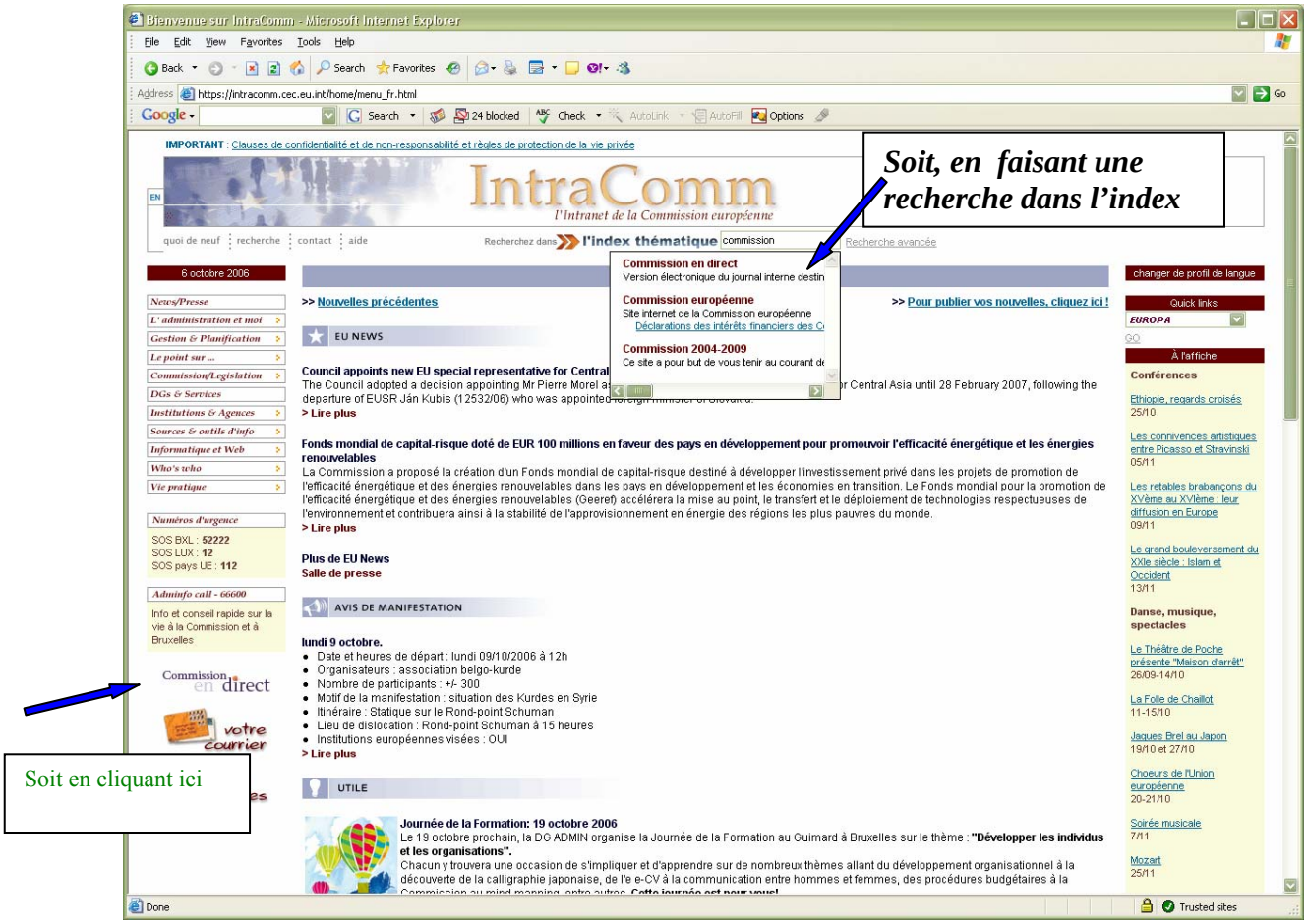

Le PMO étant notre « gestionnaire », on peut lui faire la demande d'obtention du CeD en version papier via l'adresse Frederic.QUEVY@ec.europa.eu , Guim 06/063 tel. 02 299 40 63

2. Accès à IntraComm

a) Soit vous utilisez uniquement le papier

Si vous voulez envoyer un formulaire papier, vous le trouverez à la page n° 26 du présent Ecrin avec le nom de la personne à qui l'envoyer

b) soit vous utilisez internet (IntraComm dans le cas d'espèce)

Sous AIACE / Services sur IntraComm vous trouverez le formulaire d'inscription obligatoire (en/fr) et l'adresse à qui l'envoyer. Il est vivement conseillé de n'utiliser que cette adresse neutre, car un courrier nominatif risque de rester sans réponse en l'absence de la personne indiquée.

https://intracomm.cec.eu.int/pers_admin/if_i_am/retired/aiace_fr.html

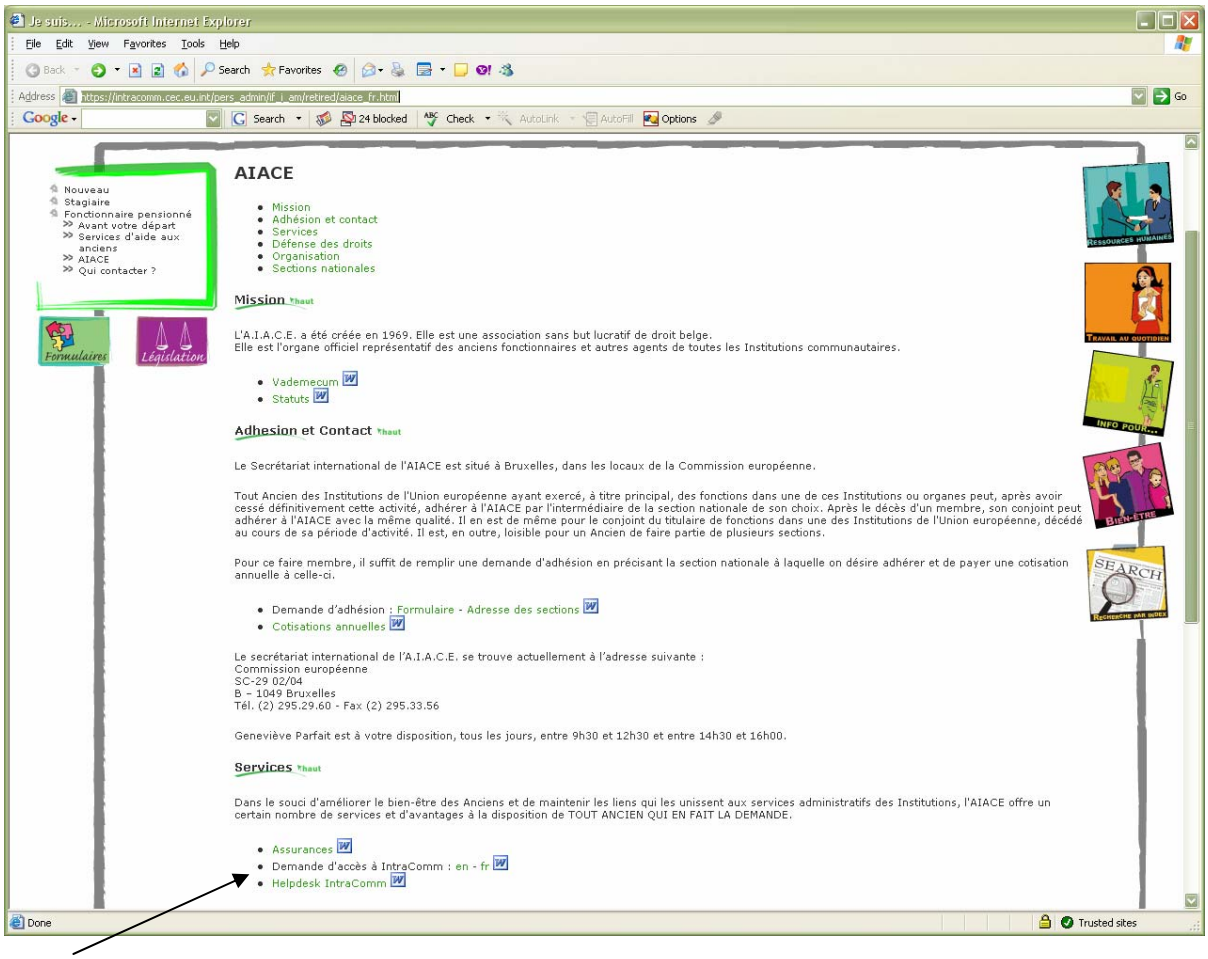

Vous avez la même information également sur le site **www.aiace.com** , c'est sur les pages de l'AIACE l'Internationale que toutes les informations de caractère général doivent se trouver.
http://www.aiace.com/id_0_entree.html

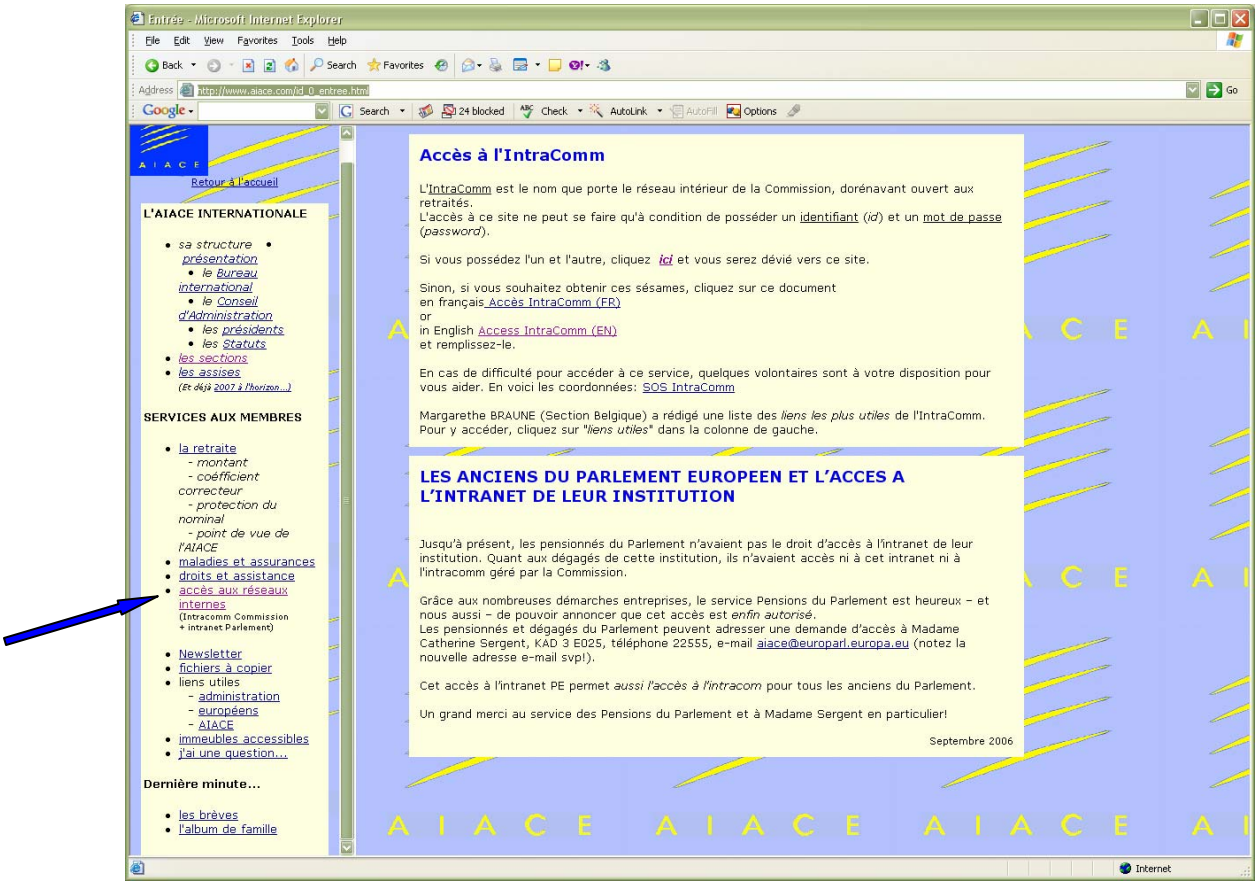

Margarethe Braune

❖ Contribution des lecteurs

➢ *Un livre sur la santé publié par un de nos membres*:
Hélène Bernet (helnet@skynet.be) nous informe de ce qui suit :

"*Bonjour à tous les amateurs de bonne santé ! J'ai le plaisir de vous annoncer la naissance de mon petit dernier : 'A la source de notre Vitalité – Ressenti et Probiotiques Païens", Editions Françoise Blouard 2006, 19,95 €. Disponible en librairie*."

➢ *A propos de l'article du numéro 36 de l'Ecrin (page 13). La mémoire de l'Europe - La Commission européenne 1958-1973, histoire et mémoires*
Alfredo Silvestri (alfsilvestri@skynet.be) nous écrit ce qui suit :

"*C'est avec intérêt que je viens de lire (page 13 de l'Ecrin) l'article signé par J.C. Eeckhout et J. Lastenouse. Entré à la Commission CEE le 22 février 1958 (Cabinet Petrilli), j'ai demandé en 1998, à l'âge de 63 ans, ma mise à la retraite après 40 ans de fidèles et loyaux services prestés auprès de cette institution. De ce fait, je peux me considérer un des plus anciens fonctionnaires retraités encore en vie. Je me souviens de cette période héroïque où nous travaillions jusqu'à 12 heures par jour, entrecoupées par un sandwich acheté au coin de la*

Joyeuse Entrée à midi. Nous passions notre vie au bureau, y compris le samedi et parfois même le dimanche matin. Si mes souvenirs intéressent quelqu'un, je suis prêt à collaborer."

- Accès aux bâtiments

Dear Mr. Guggenbühl,

Not having heard anything further from you, I suppose the Commission have not yet replied to your letter. On the ground the situation has, if anything, worsened, since I'm now excluded form the DG Agriculture restaurant, the former security guard having been replaced by a young woman who "goes by the book".

I suggest we should not leave this matter where it stands, but address ourselves to higher authority – the responsible Commissionner if necessary. I also think a paragraph should be inserted in the next "Ecrin" warning ex-officials of other Institutions that at present they are denied access to ALL Commission buildings. If you prefer, I could write a letter for publication, but I should not hesitate to say what I think of the Commission's discriminatory attitude.

On a more general note, I feel that AIACE's reaction to this so-called "security measure" has been far too mild. Of all possible categories, pensioners are the LEAST likely to pose a danger to security if only we depend on the Commission's good offices to defend our pensions against the envy of national representatives. It is really scandalous that the Commission should deliberately seek to alienate some of its foremost advocates in our respective countries. These points need to be made forcibly by AIACE in its discussions with Commission representatives, and the status quo should not be allowed to go unchallenged.

Yours sincerely *Neils Turns, Brussels*[5]

❖ Rions un peu,

Comment votre moitié vous voit-elle ?

Je me suis renseignée pour l'opération des yeux de mon mari. Les docteurs m'ont dit qu'il ne verrait pas mieux ses défauts

[5] La question a été soulevée au conseil d'administration des 13-14 novembre 2006. Le président international entreprend une nouvelle démarche auprès des chefs d'administration des institutions européennes".

Association **I**nternationale des **A**nciens
des **C**ommunautés **E**uropéennes

AIACE Section Belgique

Composition du Conseil d'administration de l'AIACE - Section Belgique

Président :
Daniel GUGGENBÜHL

Vice-présidents :
Margarethe BRAUNE
Thérèse DETIFFE

Secrétaire :
Yvette DEMORY

Trésorier :
Gilbert LYBAERT

Membres :
Ian COLLISSON
Evelyne DELAUCHE
Jeannine FRANCHOMME-SAUT
Hans SCHEUER
Ludwig SCHUBERT

Membres suppléants :
Giangaleazzo CAIROLI
Philippe LOIR
Jean-Bernard QUICHERON

Responsables d'activités

- Affaires juridiques	- Evelyne Delauche
- Affaires sociales	- Philippe Loir
- Culture et loisirs	- Thérèse Detiffe et Yvette Demory
- Communication (Ecrin)	- Jean-Bernard Quicheron
- Informatique	- Margarethe Braune
- Gestion des effectifs	- Gilbert Lybaert
- Maison de repos	- Jeannine Franchomme-Saut

Rue de la Loi 200 - B 1049 Bruxelles - Belgique - Bureau SC29 00/33 ☏(32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu

Association **I**nternationale des **A**nciens
des **C**ommunautés **E**uropéennes

AIACE Section Belgique

Présence au secrétariat de la section Belgique de l'AIACE

(de 9h30 à 12h30)

Tous les matins de la semaine : Isabelle MAES

Le lundi matin :	Thérèse DETIFFE (activités culturelles) Marie-Thérèse COLETTE (permanence) Yvette DEMORY (Secrétariat & activités culturelles) Gilbert LYBAERT
Le mardi matin :	Jeannine DEVOS (permanence)
Le mercredi matin :	Thérèse DETIFFE (activités culturelles) Elisabeth HAELTERMAN (permanence) Gilbert LYBAERT
Le jeudi matin :	Yvette DEMORY (Secrétariat & activités culturelles)
Le vendredi matin :	Betty MULLER (permanence) Yolande SIMEONE (permanence)

Le Président est présent lundi et jeudi matin.

Rue de la Loi 200 - B 1049 Bruxelles - Belgique - Bureau SC29 00/33 ☏(32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu